

Compte Rendu du Conseil d'Ecole du mardi 7 novembre 2017

Sont présents :

Monsieur Mauffrey (mairie).

Madame Bonnetête (adjointe aux affaires scolaires).

Madame Bouix, DDEN.

Mesdames Clerc, Verport, Monsieur Giroire (APEI).

Mesdames Garouste, Ychard, Messieurs Chapeyrou, Proust, Roussel (FCPE).

Mesdames Benoît, Blanc, Duclap, Pariset, Perron, Soulet (enseignantes).

Messieurs Challat, Crenner, Lacourarie, Pillaud, Roberdeau, Vacher (enseignants).

Madame Gauthier (Psychologue scolaire).

Sont excusées :

Madame Parizot, Inspectrice de l'Education Nationale.

Madame Hazan, enseignante.

1. Proclamation des résultats des élections et installation du nouveau conseil d'école.

Un tour de table est effectué pour présenter l'ensemble des membres du conseil.

Le taux de participation aux élections était de 44%.

2. Établissement du règlement intérieur du conseil d'école :

o Les attributions du conseil d'école sont mentionnées : vote du règlement intérieur, suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école (les actions pédagogiques entreprises, les activités périscolaires, l'hygiène scolaire, la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire).

o Précisions sur l'échéancier : communication des points à proposer à l'ordre du jour 15 jours avant la date du conseil d'école, la convocation est envoyée 8 jours avant.

o Modalités des délibérations : vote à main levée mais possibilité de voter à bulletin secret.

o Diffusion du compte rendu : affichage à la mairie, au Petit Breuil, à l'école ; publication sur le site Internet de l'école et sur le site des représentants des parents d'élèves.

3. Physionomie et fonctionnement de l'école.

o Répartition des classes.

CP	21		Mme PARISSET	
CP	22		Mr ROBERDEAU	
CE1	24		Mme PERRON	
CE1 CE2	24	5 + 19	Mme BENOIT	Mme SOULET
ULIS	11		Mme HAZAN	
CE2 CM1	23	10 + 13	Mr PILLAUD	Mme BLANC
CM1 CM2	26	22 + 4	Mr CHALLAT	
CM2	29		Mr CRENNER	Mme DUCLAP
<b>180</b>				
MAITRE SURNUMERAIRE			Mr VACHER	
ZIL			Mme GROSDENIER	
AVS CO			Mme HEINEN	
AVS IND			Mme RAVON	
AVS IND			Mme JOLLY	
EMPLOI SERVICE			Mme MORENO	
MAITRE E			Mme GROUSSIN	
MAITRE G			Mme BESCOND	
PSYCHOLOGUE			Mme GAUTHIER	

L'ouverture d'une classe quelques jours après la rentrée a permis d'alléger notamment les effectifs des classes de CP.

Un emploi civique a été recruté pour une multitude de tâches au sein de l'école : accueil téléphonique, aide matérielle dans les classes. lien avec le périscolaire...

- Sécurité.  
Un exercice incendie et un autre de confinement (alerte intrusion) ont été effectués et se sont bien déroulés.  
Pour l'intrusion, le signal (sifflet) n'a pas été clairement entendu par les classes du 1<sup>er</sup> étage.  
L'équipe pédagogique réfléchit à un autre signal, sachant que le seul efficace serait un signal visuel. Mme Ychard propose la corne de brume mais celle-ci est déjà utilisée pour les alertes aux accidents toxiques. Toutefois une série de sons courts pourrait permettre la différenciation.
- Surveillance de la récréation.  
Deux enseignants sont de service par récréation et accueil.  
Cette année, l'AVS collective de la classe d'ULIS est présente en renfort à chaque récréation.
- Présentation du RASED.  
Il intervient sur plusieurs écoles. Il est composé d'une psychologue scolaire Mme Gauthier qui n'intervient qu'avec l'accord des parents et au sein de l'école, d'une maîtresse E Mme Groussin (difficultés pédagogiques) et d'une maîtresse G Mme Bescond à mi-temps sur la circonscription (difficultés rééducatives et prévention en maternelle). Le RASED intervient à la demande des enseignants. Les coordonnées du RASED sont affichées sur le panneau extérieur devant l'école.

- Gestion des vêtements oubliés.

L'équipe enseignante propose de déplacer les casiers prévus pour stocker les vêtements plus près de l'entrée des classes. Elle insiste auprès des parents sur l'importance de marquer les vêtements au nom de l'enfant.

4. Vote du règlement intérieur de l'école.

5. Fonctionnement et compte rendu financier de la coopérative.

Bilan positif : 1993 euros et 16 centimes.

Merci aux associations et aux parents pour leur participation financière. Cet argent sera mis à profit pour permettre l'inscription à Ecole et Cinéma de tous les élèves. Des spectacles leur seront également proposés.

6. Projets pédagogiques :

- Réunions de rentrée parents - enseignants.

Moins de participation cette année aux réunions d'information de rentrée, notamment en CP.

Les parents de CP se sont sentis un peu perdus le jour de la rentrée. Il est proposé pour la rentrée prochaine, de noter sur la feuille des fournitures scolaires, les modalités d'accueil des parents le jour de la rentrée.

- Activités sportives.

Olympiades : belle journée qui s'est bien déroulée.

- Activités culturelles.

Toutes les classes sont engagées sur Ecole et cinéma.

Spectacle à Epannes « *Un air de violon* » en janvier 2018.

Spectacle de rue avec la compagnie « *Volubilis* » organisé par le CAC de Niort, en juin 2018.

Les deux spectacles sont destinés à l'ensemble des élèves de l'école.

7. Calendrier des manifestations et des réunions du conseil d'école.

Conseil école 2<sup>ème</sup> trimestre : le mardi 13 mars 2018.

Conseil école 3<sup>ème</sup> trimestre : le mardi 26 juin 2018.

Fête de l'école : vendredi 29 juin 2018.

8. Cadre d'organisation de la semaine scolaire 2018-2019.

Très rapidement, le conseil d'école doit se prononcer sur la semaine scolaire à 4 jours  $\frac{1}{2}$  ou sur une dérogation à la semaine de 4 jours, à la rentrée prochaine. Le résultat de sa délibération n'aura pas valeur de décision.

Le rythme de l'enfant doit être au cœur du débat, selon les enseignants.

La municipalité précise que les activités périscolaires l'année prochaine seront suspendues car, selon elle, d'une part, les objectifs de cette réforme n'ont pas été atteints et d'autre part, elle n'a aucune certitude financière quant au budget alloué par l'Etat.

Un conseil municipal délibèrera de ce sujet le 11 décembre pour communiquer sa décision au gouvernement le 21 décembre.

La municipalité souhaite une harmonisation entre les écoles maternelle et élémentaire.

Enfin, la commune rédigera un questionnaire destiné aux parents pour connaître leur avis sur l'organisation de la semaine.

Un conseil d'école extraordinaire siègera le 20 novembre et transmettra sa délibération aux instances académiques.

9. Questions à la municipalité :

- Équipements dans les classes. La nouvelle classe n'a pas engendré de dépenses supplémentaires.
- Sonnette. Le coût de son installation conjoint à celle de la maternelle s'élèverait à 8000 €.
- Travaux. Le retour de l'étude (C.A.U.E) quant à la rénovation de l'école sera prochainement transmis à la municipalité.  
En l'état, le cadre de travail n'est pas agréable.
- Information sur le déroulement de la pause méridienne.  
La FCPE demande s'il y a possibilité d'un trombinoscope du personnel périscolaire comme cela avait été fait en maternelle.  
Mme Bonnetête répond par l'affirmative.
- Organisation des inscriptions aux activités périscolaires.  
Mr Crenner s'entretiendra avec Mme Bonnet pour trouver une solution de fonctionnement qui éviterait aux élèves de prendre la responsabilité de leur inscription.

Le directeur



H. CRENNER

Le secrétaire de séance

Vanessa Pariset